

Le GACOSC IDF

Groupement de l'Artisanat, du Commerce pour les Œuvres Sociales et Culturelles d'Ile-de-France est une association créée par la CPRIA IDF au bénéfice des actifs des entreprises de l'Artisanat et du Commerce de Proximité (salariés, chefs d'entreprises, conjoints de l'entreprise).
www.cpria-idf.fr

POURQUOI

En adhérant au GACOSC IDF vous pouvez faire bénéficier vos salariés et leur famille de réductions sur différents dispositifs : les loisirs, les chèques-vacances, la restauration, les cinémas, le multimédia, les spectacles, les activités sportives, les bons cadeaux, les chèques domicile...

LE PLUS

Le chèque vacances permet une exonération de charges sociales et fiscales, une participation employeur déductible du bénéfice imposable, et un co-financement du salarié et de l'employeur. Au-delà d'une association, le GACOSC IDF est un outil de motivation et de fidélisation de votre personnel.

LES PARTENAIRES

Le GACOSC IDF a conclu trois partenariats avec **NATIXIS**, **LE GROUP UP** (anciennement Chèque-Déjeuner) et l'**ANCV** (Agence Nationale pour les Chèques-Vacances). Adhérer au GACOSC IDF vous permet ainsi de bénéficier de tarifs préférentiels dans une large palette : culture, restauration, sport, vacances, chèques cadeaux et ce partout en France. De plus, le GACOSC IDF vous propose tout au long de l'année des promotions spécifiques grâce aux trois partenariats qu'il a signés.

ADHÉRER

Pour adhérer au GACOSC IDF et pouvoir bénéficier des offres sociales et culturelles, il vous suffit de renvoyer votre cotisation :

- pour le chef d'entreprise : cotisation de **10 euros ou 30 euros**,
- pour le salarié : cotisation de **10 euros**.

POUR TOUTE INFORMATION

GACOSC IDF, 2, bis rue Béranger 75003 Paris - secretariat@upar-idf.org